

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi,
24 août 2010 à 20h00 à la bibliothèque de Luskville située au 2024, route 148, Pontiac à laquelle
étaient présents :

Dr Jean Amyotte, maire suppléant les conseillers, Roger Larose, Jim Coyle, Inès Pontiroli et
Brian Middlemiss.

ABSENCES MOTIVÉES : M. le maire Edward McCann et Lynne Beaton, conseillère.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

Ouverture de la séance à 20h50.

10-08-342

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Pratiques et certification « Pompier I »
3. Contrat de travail – chef pompier
4. Agrandissement
5. Éco-centre
6. Remplacement réception – congé de maternité
7. Révision du code d'éthiques – Conseil
8. Inspecteur en urbanisme
9. Pavage – Construction Edelweiss
10. Levée de la séance

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

10-08-343

AJOURNEMENT

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'ajourner la séance à 20h51.

Adoptée

10-08-344

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU de réouvrir la séance à 21h15.

Adoptée

10-08-345

PRATIQUES ET CERTIFICATION – POMPIERS

CONSIDÉRANT la liste des pompiers à cette fin et les coûts rattachés aux pratiques avant de passer l'examen;

CONSIDÉRANT les coûts rattachés à ces pratiques et aux examens qui suivent;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de payer la somme de 9 394,00 \$ pour les pratiques et la certification des pompiers selon la liste et le document fourni par le directeur général.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR
Inès Pontiroli

CONTRE
Brian Middlemiss
Jim Coyle
Roger Larose

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre au motif que les nombres présentés étant différent de ceux apportés initialement.

Rejetée sur division

10-08-346

BUDGET ÉCO-CENTRE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur des travaux publics à dépenser une somme de 5 000,00 \$ pour l'aménagement de l'éco-centre incluant le déménagement de la balance jusqu'au site et à faire calibrer celle-ci.

Adoptée

10-08-347

REMPLACEMENT – RÉCEPTIONNISTE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité publie dans les journaux, un appel de candidature pour le remplacement du poste de commis-réceptionniste.

Adoptée

10-08-348

PROLONGEMENT DES HEURES DE TRAVAIL – INSPECTEUR

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de prolonger les heures de travail de l'inspecteur M. Pierre-Louis Chartrand à 40 heures semaines, jusqu'au 27 novembre 2010.

Le conseiller Roger Larose vote contre la résolution.

Adoptée sur division

10-08-349

DEVIS – RÉPARATION PAVAGE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise la firme Construction et Expertise PG à demander des offres publiques pour la réparation des déficiences aux travaux de pavage exécutés en 2008 par Carrière La Pêche et ce, dans les meilleurs délais.

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée sur division

10-08-350

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h55 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».